

PRIX D'ABONNEMENT :

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50 : payable d'avance.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX D'S ANNONCES.

Six lignes, première insertion.....50 cts. Chaque insertion subséquente.....13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Messieurs les abonnés à qui nous adressons les comptes avec le présent numéro voudront bien nous les renvoyer avec l'argent, par voie de poste, en ayant soin d'affranchir leurs lettres. Ils recevront les reçus signés avec le numéro subséquent.

BAS-CANADA.

Montréal, 9 Août 1859.

Rapport de Lord Durham ou Rappel de l'Union.

Ce n'est, nulle part, une vertu du peuple anglais de supporter, avec tolérance, des manières, des usages ou des lois qui lui sont étrangères; accoutumé à se former une haute opinion de sa propre supériorité, il ne s'occupe point de cacher aux autres sa mépris et son aversion pour leurs usages. Les anglais ont trouvé dans les Canadiens-Français une égale somme d'orgueil national. Mais les Anglais, voyant les Français de mépris, leur reprochaient les vices d'un peuple faible et conquis; ils les accusaient de perfidie et de bassesse; et le Canada, suivant eux, doit être Anglais, au risque de n'être plus britannique.

(Suite.)

On a voulu faire gloire à Lord Durham d'avoir découvert seul et par l'unique force de son génie politique, la vraie cause des maux qui désolaient la colonie. C'est passablement mal connaître le premier et les seconds. Le mérite du noble lord, sa gloire, n'est pas d'être remonté à la source de nos maux politiques, mais bien d'avoir lancé contre nous, contre nos droits, contre tout ce qui est cher au cœur d'un peuple, une de ces calomnies sanglantes, qui engendrent et qui font tomber sur la tête de ce peuple, la mort ou le mépris.

Il avait une belle et noble mission à remplir, qui l'aurait couvert d'une gloire impérissable. Il a mieux aimé descendre dans la foule des insulteurs vulgaires et des calomnieux raffinés, s'attacher à un peuple faible et conquis pour le dépouiller de tous ses privilèges, de tous ses droits, de toutes ses qualités morales et civiles, de tous ses titres à l'admiration des nations voisines et à la protection de sa nouvelle mère-patrie. Qu'avait à faire Durham? Il avait à rendre compte au gouvernement impérial de l'état alarmant de la province, des motifs ou des raisons qui avaient porté l'autorité locale à suspendre la constitution, à briser, sous le pied avilissant du régime militaire, jusqu'au semblant de la liberté; des causes cachées qui avaient mis deux races les armes à la main, l'une contre l'autre. Cela demandait une grande indépendance de caractère et un grand fond de justice. Lord Durham, au lieu de se dépouiller de ses préjugés et de se mettre dans cette liberté d'esprit nécessaire pour bien juger de la situation, s'enfonça dans le paradoxe, éleva des systèmes politiques, fit table rase de tous les principes sociaux ou les appliqua au point de vue britannique. Il fallait chercher dans les institutions fondamentales du gouvernement dans l'exclusion d'une race au profit de l'autre, dans la violation de la constitution, dans la spoliation du trésor public, les causes de notre mal constant et étendu.

Lord Durham passe par dessus toutes ses considérations et commence ainsi sa longue calomnie.

"Je m'attendais, dit-il, à trouver une constitution entre un gouvernement et un peuple; j'ai trouvé deux nations se faisant la guerre au sein d'un état; je trouve une lutte non de principes, mais de races; et je m'aperçois que ce serait en vain qu'on essaierait aucune amélioration dans les lois ou les institutions, avant d'avoir réussi à éteindre la haine mortelle qui divise maintenant les habitants du Bas-Canada en deux partis hostiles de français et d'anglais." (1)

Il faut avoir du courage pour mentir aussi effrontément. Ce n'était pas "une lutte de principes, mais de races"! Quoi donc! ce n'était pas pour des principes que nous avons si longtemps et si courageusement lutté, depuis la conquête jusqu'à l'Union? Nous avons combattu pour sauver la constitution, pour revendiquer les droits qu'elle nous donnait, pour vivre libres sous sa protection; sur quoi donc reposait la constitution? N'avait-elle pas pour base la justice et l'équité? Était-elle faite au profit d'une race, à l'exclusion de l'autre? Mais alors l'injustice et la violation des principes enveloppaient toute une race; il fallait donc que la "lutte de principes" prit des proportions plus grandes et devint une lutte de race.

Pour nous, quand nous étudions les luttes du passé, nous les appelons luttes du catholicisme contre le protestantisme. C'est là toute la question. On voulait nous protestantiser, afin qu'ayant les mêmes intérêts à protéger, les mêmes instincts à fortifier, le même avenir à préparer, nous fussions plutôt unifiés. La question de race et de nationalité ne vient qu'après. Que demain nous passions de l'église catholique dans celle d'Angleterre, nous n'avons plus de raison de former un peuple séparé.

Aussi, Lord Durham, sans prendre la peine d'éviter la contradiction, donne-t-il lui-même le vrai motif de la querelle des deux peuples, et montre certainement qu'elle reposait sur un principe. "La religion ne formait aucun lien de rapprochement ou d'union. C'est un caractère admirable de la société canadienne qu'on y trouve aucune discrétion religieuse. L'intolérance des sectes y est non seulement réprimée, mais elle y semble à peine influencer l'esprit de l'homme. Mais quoique la prudence et la libéralité des deux partis aient empêché ce germe fertile d'animosité d'envenimer leurs querelles, la différence de religion a eu cependant l'effet de les tenir éloignés l'un de l'autre. Ils ont eu des prêtres séparés, ils ne se sont même pas trouvés souvent réunis dans une même église, dans une même assemblée, dans un même salon; et il est rare de voir un français se marier avec une anglaise, et réciproquement." (1)

Lord Durham, n'ayant pas étudié le vrai côté de la question, ni trouvé le vrai motif de la querelle, "parce que l'heureuse absence de tous sentiments d'hostilité nationale en Angleterre, l'empêche de comprendre l'intensité de la haine que la différence de religion, de langage, de lois et d'usages crée entre ceux qui habitent le même village et sont citoyens d'un même état," n'a pas mieux étudié ni mieux trouvé tout ce qu'a de beau, de grand et de

(1) Rapport de Lord Durham.

légal notre conduite de "peuple faible et conquis" à travers tant d'obstacles, tant de calomnies et tant de haines. Pour avoir raison contre la logique même des événements, contre l'éloquence des faits, il fallait bien que le noble lord, mettant de côté les principes éternels qui régissent les rapports des peuples les uns envers les autres, nous fit aux yeux de tous si vils, si dégradés, que ceux qui avaient été tentés de nous admettre et de nous secourir, n'eurent plus pour nous que de la pitié, voisine du mépris. Parce que nous n'avons pas voulu du clergé marié de l'Angleterre, parce que nous avons méprisé ses progrès corrupteurs et sa civilisation factice; parce que nous nous sommes moqués de ses écoles et de ses bibles, de ses mœurs et de ses coutumes; nous nous punir par la loi du talion; et au dire de Lord Durham, nous sommes moins que des hommes: nous sommes stationnaires comme des statues!

"Les deux races distinctes en tout ont été placées dans une même société, dans des circonstances qui devaient nécessairement amener un conflit. Ce n'est nulle part une vertu du peuple anglais de supporter avec tolérance, des manières, des usages ou des lois qui lui sont étrangères; accoutumé à se former une haute opinion de sa propre supériorité, il ne s'occupe point de cacher aux autres son mépris et son aversion pour leurs usages. Les anglais ont trouvé dans les français une somme égale d'orgueil national; orgueil susceptible, mais inactif, qui dispose ce peuple moins à ressentir une insulte qu'à se tenir éloigné de ceux qui voudraient les tenir dans l'abaissement. Les français ne pouvaient s'empêcher d'apercevoir la supériorité de l'esprit d'entreprise des anglais. Ils ne pouvaient point se cacher leurs succès dans toutes les entreprises dans lesquelles ils vivaient en contact; et la supériorité constante qu'ils y acquéraient chaque jour. Ils regardaient leurs rivaux avec alarme, avec jalousie et finalement avec haine. Les anglais les payaient de mépris, et ce mépris dégénéra bientôt en haine. Les français se plaignaient de l'arrogance et de l'injustice des anglais; les anglais reprochaient aux français les vices d'un peuple faible et conquis; ils les accusaient de bassesse et de perfidie. L'entière défiance que chacune des deux races a conçue des intentions de l'autre a été la cause qu'elles ont toujours mal interprété les démarches les plus innocentes; mal jugé les discours et les faits de chacune d'elles; se sont attribués les desseins les plus odieux et rejeté toute proposition de bienveillance et de justice comme couvrant des projets secrets de perfidie ou de malignité. Les anglais veulent que le Bas-Canada soit anglais au risque de n'être plus britannique." (1)

En traduisant ces lignes, qui se réfutent d'elles-mêmes, nous sentons notre sang bouillonner dans nos veines et notre orgueil national se révolter.

CYRILLE BOUCHER. A Continuer.

Nous trouvons dans une production célèbre de l'un de nos publicistes canadiens, le portrait suivant de Lord

(1) Rapport de Lord Durham.

Durham. L'ouvrage à qui nous empruntons date de 1840.

Ce tableau, peint d'après nature, emprunte à la dureté des temps où l'auteur écrivait toute l'énergie, nous dirons presque le trait prophétique qui le caractérise. La mission de Lord Durham, les dispositions de ceux qui voulaient notre perte, sa propre vanité, les principes machiavéliques qu'il adopta, nos propres fautes; tout concourut pour ainsi dire à lui rendre aisée la tâche destructrice qu'il avait entreprise.

Voici cet extrait :

JOSEPH ROYAL.

"Personne ne pouvait se faire illusion sur les abus depuis si longtemps le sujet des plaintes du pays. Lord Durham a présenté lui-même ces abus sous des traits qui devaient les faire paraître intolérables. Il ne pouvait dès lors être question que d'y porter remède. Cependant ce n'était pas assez pour lui d'avoir débuté par l'arbitraire. Il a fini, sous prétexte de la faute d'un jour et d'individus, par solliciter de la métropole une sentence de mort politique contre ce peuple, à la fidélité duquel elle a dû deux fois, dans l'espace d'un demi-siècle, la conservation de toute cette partie de ses domaines!"

"Voyageant par eau dans ces provinces, il ne débarquait, quelques instans, que pour déployer l'attrait d'un luxe fastueux, d'une pompe tout asiatique. La rapidité de ses mouvements ne pouvait lui laisser la faculté d'acquiescer des connaissances exactes sur l'état des deux pays.

"Dans le nôtre, il semblait repousser ceux qui faisaient partie de la masse du peuple et devaient partager ses affections, pendant qu'il paraissait donner des marques d'une confiance exclusive à des hommes tels qu'un partisan qui, pendant des années, n'avait cessé d'exhaler contre les Canadiens les fureurs du plus grossier fanatisme. Trop souvent les sentiments de cet écrivain fougueux respirent dans son volumineux rapport.

"Toutes ces démarches étaient bien propres à développer dans les cœurs le germe de ce désespoir qui seconde si puissamment les projets de ceux qui visent à susciter des mouvements populaires; tandis qu'il était si facile à lui de les prévenir. Il aurait dû voir dans celles des ministres et du parlement d'Angleterre, relatives à l'ordonnance pénale du Conseil Spécial, un hommage indispensable à des principes pour lesquels il devait lui-même donner l'exemple du respect, puisqu'il n'était pas possible d'en méconnaître la justice. Il n'y vit pour lui-même qu'une insulte. Au moment où la discorde se couvait ses torches ténébreuses, le dût-il lui fit laisser son poste, où le devoir lui commandait de faire face à l'orage.

"A la manière dont il s'exprime dans la proclamation par laquelle il annonçait son départ, il semble qu'à ses yeux le principal, ou pourrait dire l'unique objet de sa mission dans ce pays, fût, non de se concilier la bienveillance de ses habitants, mais de mériter les suffrages de ceux des républiques voisines. Il s'applaudit, de la manière la plus naïve, de l'heureux succès de ses efforts pour y parvenir. Reste à savoir si c'est à ses invitations sans nombre à ceux qui venaient visiter Québec, de venir prendre part à l'hospitalité du château, qu'il croyait pouvoir les attribuer. Quoiqu'il en puisse être, comment s'expliquer qu'il ait pu dans une circonstance aussi solennelle perdre de vue, par rapport à la masse entière du peuple, jusqu'aux règles des plus simples convenances?"

"Il ne témoignait pas d'ailleurs dans cette occasion plus d'égards pour la partie de la population dont il avait cru devoir caresser les préjugés. Soupçonné par ceux qui la composent de vues libérales, il avait d'abord à ce titre été l'objet des plus cruelles philippiques, d'outrages grossiers dans les journaux dont les Editeurs se disent les organes de ceux qu'ils donnent ici comme exclusivement britanniques. L'éloge avait remplacé l'injure lorsqu'ils furent vu dans la disposition de seconder leurs antipathies nationales. Il était devenu leur idole. Il ne paraît

pas avoir jugé leur encens digne du plus léger retour. Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est leur silence sur cette marque de son dédain."

Depuis que le premier colon Français a mis le pied sur le sol du Canada, le prêtre a toujours été à ses côtés pour le soutenir et l'encourager. Tantôt missionnaire infatigable s'efforçant avec lui dans les contrées inexplorées, tantôt délégué au péril de sa vie au milieu de peuplades féroces pour cimenter la paix et éviter les massacres; tantôt paisible pasteur au milieu de son troupeau, le prêtre a toujours été pour notre peuple un ami, un défenseur, un sauveur. Lorsque le sang eut fini de couler, que l'on entendit plus le cri sauvage de l'Indien, le rôle du prêtre fut changé; mais il demeura toujours celui du dévouement. L'ardeur qu'il avait mise à sauver ses frères, il la mit plus tard à leur procurer sur leur sol natal, le bonheur et la prospérité. Le zèle missionnaire fit place au protecteur de l'homme des champs. Procurer à ses compatriotes une vie douce et tranquille, leur assurer le sol arrosé des sueurs et du sang de leurs pères, tel fut son but. Aussi, la colonisation au milieu de nous compte-elle en première ligne le prêtre parmi ses meilleurs propagateurs. A côté du cultivateur, il se tient comme à côté de l'ancien défenseur du sol.

Aujourd'hui, nous publions une lettre de Mgr. de Tloa, qui porte en elle la preuve de ce que nous disons.

Nous lisons ce qui suit dans le Courrier du Canada:

L. J. B. BEAUBIEN.

Aux Colons.

FAITES VOUS INSCRIRE.

Nous croyons devoir reproduire le commencement d'une circulaire adressée par Mgr. de Tloa au clergé de l'Archidiocèse de Québec. Dans ces lignes, qui seront un nouvel avis au public, nos lecteurs verront une nouvelle preuve de la sollicitude de l'Évêque catholique pour ses peuples:

Archêvêché de Québec, 15 juillet 1859.

"Monsieur, Il me paraît important de signaler à votre attention un avis publié dans les journaux par l'Honorable P. M. Vanhookmet, commissaire des Terres de la Couronne, invitant les Squatters établis sur les terres publiques, à faire leur réclamation, auprès du Gouvernement, avant le premier septembre prochain, s'ils veulent conserver leur droit aux terres qu'ils ont défrichées.

"Comme ces pauvres colons ne reçoivent pas les journaux, il est probable que la plupart d'entre eux n'auront aucune connaissance de l'avis ci-dessus mentionné; que le premier septembre arrivera, sans qu'ils aient fait la réclamation voulue, et que, par suite, ils perdront tout droit à la propriété des terres qu'ils ont arrosées de leurs sueurs.

"Il est donc de toute nécessité qu'ils soient avertis au plus tôt de la décision du Gouvernement, afin qu'ils se mettent en règle, sans plus tarder. Or, je ne vois pas de moyen plus efficace de parvenir au but désiré, que d'en appeler comme de coutume à la charité et au patriotisme du Clergé. C'est pourquoi, je vous invite à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que les Squatters, qui se trouvent dans votre juridiction, soient informés du danger qui les menace, et qu'ils prennent le moyen de le détourner. Ce moyen c'est d'aller faire leur déclaration, d'ici au premier septembre prochain, à l'agent local des terres de la Couronne. Votre zèle pour empêcher que les infortunés Squatters ne soient privés du fruit de leurs travaux, offrira une nouvelle preuve de l'intérêt que le Clergé porte au bien-être, même matériel, du peuple qui lui est confié.

FEUILLETON

DE L'ORDRE.

LETTRES DE ROME.

III

FÊTES POPULAIRES.

(Suite.)

Il pleut aussi des fleurs et de petits morceaux de chocolat qui produisent le même effet. Grands personnages, princes, princesses, personne n'est échappé; il est vrai que les promeneurs se couvrent la figure, d'un masque en fil de fer pour se garantir la figure; leurs habits ont bientôt pris la couleur de ceux d'un meunier. De leur côté, les équipages sont munis de grands paniers de confetti, riposent vivement et aspergent les spectateurs des fenêtres et des tribunes. Puis, au milieu de tout cela, on voit des milliers de masques gambader, chanter, parader; il y a des scènes d'un comique à faire rire une colonne de granit.

C'est un poète incompris, déguisé en troubadour, qui vient dans une voiture déborder ses vers dont on n'a pu trouver le placement ailleurs; c'est un médecin la tête ornée d'un chapeau pointu d'un mètre de hauteur, le nez décoré d'une paire de lunettes dont chaque verre est grand comme une assiette; il est entouré de ses aides, les uns portant un grimoire, les autres un certain instrument très connu des apothicaires, d'une dimension si grande qu'il ressemble à une cheminée de bateau à vapeur. Inutile de dire l'accueil qu'on lui fait, les compliments, les bons mots et les projectiles qu'on lui lance; inutile aussi de dire que nos élèves de l'Académie impériale de peinture

ne sont pas les derniers à figurer dans ces fêtes; il paraît qu'ils excellent dans les scènes de brigands, ce sera à s'y méprendre, chose peu flatteuse pour l'amour-propre national. Mais ici on n'a qu'une affaire, c'est de s'amuser....

Au milieu de la chaleur des amusements part un coup de canon. Toutes les voitures disparaissent, la rue reste vide, excepté ses trottoirs; des dragons la parcourent au galop, afin que personne n'y reste. Puis, voilà sept chevaux sauvages, magnifiquement ornés de rubans de feuilles de papier et de moutons qui les piquent. Ils s'élancent de la place du peuple; en un clin d'œil ils ont parcouru tout le Corso. Le premier arrivé remporte le prix. Après cela un coup de canon, et la fête est finie pour ce jour-là. Tous les masques tombent, chacun rentre chez soi. Ce peuple obéit comme un enfant et s'amuse de même. Il suit de quelques cavaliers pour maintenir le bon ordre au milieu de quatre-vingt mille personnes.

Le dernier jour, après la course des chevaux, viennent les mocoletti. C'est le bouquet du Carnaval.... On appelle mocoletti, de toutes petites bougies. Chacun en tient une à la main; dans la rue, sur les trottoirs, sur les tribunes, aux fenêtres, etc., de sorte que c'est une vraie illumination. Mais voilà que chacun cherche à éteindre la bougie de son voisin, de toutes les façons, par des confetti, avec des fleurs, avec les chapeaux. Celui-ci la souffle tout simplement au nez du voisin. Celui-là grimpe derrière une voiture et éteint les mocoletti de tout l'équipage. Pendant qu'il fait cette niche, un autre lui rend la pareille. Quelques-uns armés de longues feluches vont faire des razzias aux fenêtres, et puis des éclats de rire, et la rallerie, sous mocoletti, sous mocoletti. On s'agite, on éteint, on rallume sans cesse, jusqu'au coup de canon de la fin. Tout cela atteint le but; c'est parfaitement beau et parfaitement fou; puis, le mercredi des Cendres,

tout est rentré dans le calme habituel. Pendant ce temps-là se font les prières des quarante heures. Le Saint-Père lui-même expose le Saint-Sacrement; comme Job, il vient offrir à Dieu des prières et des sacrifices, afin d'expier ses fautes dont ses enfants auraient pu se rendre coupables.—Que raquette-t-il à ce peuple? de quoi se plaindrait-il? il a les joies de la terre comme les autres et l'espérance du ciel de plus.

IV.

ROME.

Parler de Rome d'abord, je n'osais le faire; c'est un si vénérable sujet qu'il n'y faut toucher qu'avec respect; avant, je voulais la connaître; maintenant je l'ai vue, je l'ai parcourue en tout sens; je l'ai étudiée avec zèle, je l'ai aimée avec passion, je la connais un peu; inutile d'ajouter; et je l'aime beaucoup.

Certes, j'aime Paris, j'aime sa vie, sa charité, son peuple; j'aime son bruit, sa fièvre, j'aime même ses mauvais sujets; mais j'aime Rome aussi, et je serais volontiers de l'avis d'un enfant qui répondait à cette question: Lequel aimez-vous le plus, de Dieu ou de votre mère; je les aime tous les deux de tout mon cœur, mais ce n'est pas de la même façon. Rome! ces trésors immenses elle renferme! Toutes les richesses de la terre et du ciel y sont accumulées; c'est à effrayer une vie d'homme qui voudrait le approfondir. Tout y est à l'état d'abondance sans mesure et sans réserve: science profane, science sacrée, monuments du paganisme, monuments du christianisme, chefs-d'œuvre des arts, larges traditions, enseignements variés à l'infini, profonde connaissance du cœur humain, sainteté, foi, et, par-dessus tout, charité. Oh! la charité de Rome, elle n'est pas assez connue! Toutes les œuvres de bien qui se font dans le monde existent sous une forme ou sous

une autre, à Rome. Le simple exposé des institutions de charité de Rome forme deux volumes in-octavo, encore l'éminent auteur dit qu'il en a omis et qu'il s'en est créé un grand nombre depuis la dernière édition de son livre; aussi se propose-t-il d'ajouter un troisième volume (1).

J'aime donc Rome et j'aime notre France, et je me garderais bien d'en dire du mal. La France est la fille aînée de Rome, et on n'est jamais bien reçu à mal parler d'un enfant devant sa mère. Du reste, je suis persuadé qu'elles sont faites pour s'entendre et pour s'aimer; il y a en elles plus d'une sympathie et plus d'un trait de ressemblance.

Hélas! pourquoi faut-il que, parfois, certains enfants de la France oublient le précepte:

Pères et mères honoreras Afin que tu aies longuement.

Mais, silence, ne nous plaignons pas, ne soyons pas plus Romains que Rome elle-même; apprenons plutôt d'elle à espérer et à aimer: c'est si beau de compatir et de pardonner!...

Ce qui frappe surtout, à Rome, c'est un calme adorable dans l'épreuve, et, dans la force, la plus parfaite bonté. Rome sait tout ce qui se fait, se dit, s'écrit contre elle; rien ne lui échappe, rien, et elle reste calme; elle a l'air de s'y attendre. En France, au milieu d'un bourrasque, on se trouble, on s'agite, on va, on vient, on parle, on crie; il y a du danger par-ci, du danger par-là; c'est un tel qui a raison, un tel à tort et compromet la religion; il faudrait faire ceci, il faudrait faire cela.... Rome accueille tout, menace et craint, avec une bienveillance pitié, et je crois parfois, Dieu me pardonne, avec un malin sourire. A la bonne heure, voilà au moins des gens sûrs d'eux-mêmes et qui n'ont pas

(1) Institutions de Charité de Rome, par le Cardinal Morichini.

Affaires Municipales.

Il doit y avoir assemblée du Conseil mercredi prochain (demain) à 7h P. M. Cette assemblée est convoquée par S. H. le Maire sur la réquisition de MM. Marchand, Bulme, Gorrie, Leclair, Valois, Rodden et Terroux.

Parmi les ordres du jour, nous lisons le suivant avis: "Du Comité des Finances.—Pour être autorisé à faire un emprunt de £25,000 sur le crédit des bons des Me sieurs du Séminaire de Montréal, le dit emprunt devant être destiné au paiement des arrérages d'intérêts dus au Gouvernement sur le fonds consolidé d'emprunt municipal."

Comme nos lecteurs le voient par cet ordre du jour, le Séminaire de Montréal, déjà bienfaiteur de la ville à tant de titres, vient d'offrir son généreux concours dans la crise actuelle de la Municipalité afin d'ajourner à un moment plus favorable la taxe spéciale du chélin dans la localité.

Les classes pauvres de la ville devront ressentir encore plus les autres le service que leur rend le Séminaire de Montréal dans cette circonstance.

Ces bons sont pour 2 ans; les biens de la ville sont les suretés données par la Corporation.

Jos. ROYAL.

Nos lecteurs se rappellent qu'il y a quelques jours l'Ordre signalait le trait d'entreprise d'un citoyen de Terrebonne qui, sans autres ressources que sa propre énergie et son désir d'être utile à sa localité, avait exécuté les travaux d'un aqueduc qui distribue aujourd'hui l'eau avec abondance.

M. L. Forget dit Despatis n'a pas voulu que son œuvre ne servit que ses intérêts; au contraire, un peu au Nord-Est du village de Terrebonne, un tube de bois s'éleva à côté de la route et laisse échapper à son sommet une jolie gerbe de belle eau pure. Cette fontaine publique en cet endroit est vraiment utile aux voyageurs.

Depuis que nous avons fait connaître les travaux exécutés dans Terrebonne, on nous a informé que pareille entreprise avait été heureusement exécutée par quelques uns de nos compatriotes sous la direction de leur curé, à Ste. Julienne. Il y a quelques années, en effet, que l'eau est amenée des montagnes voisines dans cette dernière localité par un aqueduc construit d'après le même système que celui de Terrebonne.

Ces traits font vraiment honneur à l'industrie de nos compatriotes.

JOSEPH ROYAL.

La Presse anglaise interroge avec anxiété la politique de Napoléon III: jamais tant de peurs ridicules et tant d'audaces bouffonnes n'ont vu le jour dans les journaux anglais. Si Napoléon prononce une parole, c'est une déclaration de guerre; s'il fait un pas en avant, c'est une descente en Angleterre; s'il regarde l'Autriche ou la Russie, c'est une alliance qu'il fait avec ces puissances pour écraser John Bull! Pour effrayer l'Empereur, ils lui envoient à tout propos, à travers la Manche, ces paroles orgueilleuses: Nous aurons un second Waterloo; Ste. Hélène est encore à nous! Il faut, en vérité, que l'Angleterre soit bien pauvre de victoires pour s'enorgueillir de Waterloo et pour citer Ste. Hélène!

A cette occasion nous donnons au Colonist de Toronto l'article suivant tiré du Tablé. Qu'il le médite profondément:

CYRILLE BOUCHER.

"Il n'est pas facile de prévoir tout ce que l'avenir peut contenir, mais il serait bien difficile d'affirmer que l'Empereur des Français ne prépare pas une guerre contre l'Angleterre. Ce sera l'acte le plus populaire de sa vie. Il aura près de lui tous les Français, avec les sympathies avouées de toutes les nations du monde. S'il veut faire une campagne sur le sol anglais, il n'aura à craindre ni sociétés secrètes, ni insurrections à l'intérieur: il sera salué comme

d'après, un corps composé d'hommes vraiment remarquables; un bon nombre appartiennent aux nobles familles de l'Italie, et même des autres États, mais tous ont une supériorité au moins par un côté; il faut un mérite au moins pour avancer; on se partage en quelque sorte les connaissances humaines: à celui-ci, la théologie; à celui-là le droit canon; ici on étudie l'art de gouverner, là on se forme à l'art de diriger les âmes par la parole et par les livres. Puis ce sont les sciences et l'archéologie, l'astronomie, la linguistique, les mathématiques, la numismatique, l'économie sociale, la charité, les arts, la philosophie, que sais-je? Que le premier savant de l'Europe en une branche quelconque de connaissance vienne à Rome, il y trouvera avec qui parler et de quoi s'émerveiller. Vous voulez de la science, de l'archéologie, de l'art, de l'économie sociale, de la charité, de la théologie, sur le champ on vous dit: adressez-vous à un tel, voilà votre homme. Ah! oui, on avait raison; vous trouvez en effet vraiment un homme. Puis au-dessous de la prélatrice, c'est une masse de religieux de tous les ordres se vouant à l'étude avec tout le zèle et toute l'abnégation d'une vie sacrifiée à Dieu. Souvent un de ces religieux est attaché à la personne d'un prélat, ils étudient ensemble, et unissent leurs forces et leur existence pour explorer, pour approfondir une branche de la science, et cela quelquefois pendant vingt ans, trente ans, quarante ans. Et bien, chose triste à dire, ces hommes éminents affirment une chose, et quelques fois ils ont raison, quelques journalistes obligés un peu de parler de tout, et de s'approfondir rien, après avoir écrit à la hâte un article sur la houille, sur l'impôt des boissons ou sur les mérites ou les défauts d'une actrice, nient hardiment, et il se trouve des hommes pour les approuver, et cela au nom de la raison. Je ne vois pas vraiment ce qu'elle avait à faire là... Arago s'inclinait devant la science des savants de Rome.

A continuer.

le vengeur des nations, et comme le fouet d'une race qui est impopulaire partout où elle est connue. Nous avons le grand honneur d'écrire contre nous-mêmes en indiquant ainsi quels sont les vœux de tout le monde. Les diplomates anglais n'ont cessé, depuis le bill de la Réforme, de prêcher la révolution par toute l'Europe, de critiquer les gouvernements établis et de fomenter l'esprit de sédition. Nos ambassadeurs et nos ministres ont correspondu avec tous ceux qui se révoltaient contre les pouvoirs légitimes et les ont encouragés, et quand ils ne réussissaient pas, ils les trahissaient lâchement. C'est pourquoi nous n'avons pas d'amis au dehors, ni parmi les gens de bien, ni parmi les méchants. Personne ne sait cela mieux que l'empereur des Français... En replaçant les whigs au pouvoir, nous avons montré à l'Autriche qu'elle ne pouvait pas espérer d'obtenir justice de nous, et il est bien certain que nous aurons à lui rendre compte de cette trahison."

ESSAI Général de Machines et Instruments Aratoires, sous la direction de la Chambre D'Agriculture du Bas Canada.

Depuis longtemps la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada avait compris que les progrès tous les jours nouveaux de la Machinerie Agricole, exigeaient un Essai général de machines et instruments aratoires, pouvant éclairer nos cultivateurs sur leur supériorité relative et rendre justice à leurs fabricants émérites. Cédant aux vives instances des uns et des autres, la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a l'honneur d'informer le public agricole et nos fabricants en particulier que cet Essai aura lieu les mardi, mercredi et jeudi 16, 17, 18, du mois d'août prochain, sur la ferme si bien connue de M. J. Logan, Ex-Président de l'Association Agricole du Bas-Canada, Montréal.

La chambre comprend trop toute la responsabilité qu'elle assume, en prenant sur elle de décider de la supériorité relative de tous les instruments et machines essayés, pour négliger quelque chose des mesures nécessaires à un résultat vrai et satisfaisant pour tous.

M. Logan a bien voulu se charger de préparer le terrain et les récoltes nécessaires aux essais qui embrassent les labours, hersages, roulages, scarifiages, semis, entretien des récoltes, fenaisons, moisson, battages, et préparation des produits. Ce programme est vaste et ne saurait être rempli qu'en classant les instruments en plusieurs séries distinctes, ayant chacune un jury spécial composé de cinq membres, dont un président, choisis parmi les agriculteurs les mieux connus du Haut et du Bas-Canada; un secrétaire rapporteur sera attaché à chaque jury.

Les essais se feront dans l'ordre suivant:

1ère SÉRIE.—PRÉPARATION DU SOL.

1er Jour.—Charrues pour sols légers, à tous labours. Charrues pour sols tenaces, à tous labours. Charrues à labours profonds.—Charrues doubles superposées. Charrues sous sol.—Charrues Tourne orseille. Charrues multi-les.—Deschameurs.

2e Jour.—Herses lourdes pour sols tenaces.—Herses légères pour terrains sablonneux.—Rouleaux Brise mottes.—Rouleaux légers.—Scarificateur.—Extirpateurs.—Battueurs.

3e Jour.—Semoirs à betteraves, carottes et navets.—Semoirs à fèves et maïs.—Semoirs pour graines fourragères.—Houes à Cheval.—Arracheur de patates, carottes, et betteraves.—Bêche, Pelles, Houes à main, Fourches et autres instruments destinés à la préparation du sol. Le même jury sera chargé de l'appréciation du drainage fait.

2. SÉRIE.—RECOLTES.

1er et 2e Jours.—Faucheuses et Faucheuses Moissonneuses combinées.

2e Jour.—Faneuses.—Rateaux à Cheval.—Faux.—Faucilles.—Rateaux à main.—Fourches et autres instruments de récoltes.

3e. SÉRIE.—PRÉPARATION DES PRODUITS DE LA FERME ET DES ALIMENTS DU BÉTAIL.

1er et 2e Jours.—Machines à battre à un cheval.—Machines à battre à deux chevaux et plus.—Mangées.

3e Jour.—Tartares.—Cylindres Trilleurs.—Concasseurs.—Hache-paille.—Coupe racines.—Appareils de Coction et autres instruments destinés à la préparation des produits de la Ferme et des aliments du Bétail.

Chacun de ces essais sera fait avec toute l'attention nécessaire pour obtenir une appréciation juste de chaque instrument. Les fabricants auront toute liberté de les faire fonctionner eux-mêmes par des hommes et des chevaux de leur choix. Des mesures sont prises pour que fabricant et visiteur trouvent sur les lieux mêmes tout le confort nécessaire pour eux et pour leurs attelages. Il sera pourvu à l'alimentation et à l'abri des chevaux destinés aux essais. En résumé, la Chambre d'Agriculture est disposée à faire l'impossible dans le but de faire de cet essai une étude sérieuse des instruments aujourd'hui connus, dont les résultats puissent mériter toute la confiance de nos cultivateurs et la satisfaction personnelle de nos fabricants. Pour rappeler à jamais les succès que ces derniers pourront mériter dans cette occasion, la chambre d'Agriculture du Bas-Canada décernera des médailles commémoratives d'or, d'argent et de bronze, selon l'importance des instruments essayés et le nombre des concurrents.

Le jury de la 1ère Série décernera une médaille d'argent et une médaille de bronze aux fabricants des deux meilleurs instruments de chaque espèce. Les instruments à main de chaque espèce auront droit à une médaille de bronze.

Le jury de la 2ème Série décernera une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze aux fabricants des trois meilleures Faucheuses moissonneuses combinées; une médaille d'argent et une médaille de bronze aux fabricants des deux meilleurs machines à faucher, des deux meilleurs rateaux à cheval, et des dix meilleurs faneuses. Une médaille de bronze aux fabricants des meilleurs instruments à main de chaque espèce.

Le jury de la 3ème Série décernera une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze aux fabricants des trois meilleures machines à battre de 2 chevaux et plus, ainsi qu'aux fabricants des trois meilleures mangées; une médaille d'argent et une médaille de bronze aux fabricants des deux meilleurs machines à battre de un cheval avec leurs mangées; une médaille d'argent et une médaille de bronze aux fabricants des meilleurs instruments de chaque espèce, autre que les précédents, énumérés dans cette série.

Nos fabricants et nos cultivateurs apprécieront à sa juste valeur l'excellente occasion qui va se présen-

ter pour les uns d'établir la supériorité des instruments de leur fabrique sur ceux de leurs concurrents; pour les autres de voir par eux-mêmes et dans quelques jours comment l'agriculteur aujourd'hui sait utiliser la machinerie dans l'exécution économique et parfaite de ses travaux. Jamais une occasion aussi favorable de se rendre compte par soi-même ne s'est présentée pour nos cultivateurs; et la Chambre est heureuse de la leur fournir. Elle espère que les Sociétés d'Agriculture de comté non-seulement engageront leurs membres à se rendre à cet essai, mais aussi qu'elles nommeront des délégués chargés de suivre les expériences faites pour en faire rapport. Ces délégués devront se présenter au bureau du Secrétaire dès leur arrivée sur le terrain, afin qu'il puisse leur donner toutes les facilités nécessaires pour se bien rendre compte des opérations.

La Chambre d'Agriculture désirant favoriser autant qu'il est en son pouvoir l'introduction dans nos pays, des instruments perfectionnés étrangers, invite spécialement les fabricants du Haut-Canada et des États-Unis à compléter par leur présence l'effet utile qu'elle est en droit d'attendre de cet essai. Les étrangers devront compter sur tout ce qui sera possible à la Chambre en leur faveur.

Les entrées devront se faire avant le 12 Août sur des feuilles d'entrées que nos fabricants se procureront en s'adressant à J. Perrault, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Montréal.

Dans l'intérêt du public agricole, les secrétaires des sociétés d'agriculture qui recevront plusieurs copies de cette circulaire voudront bien se charger de les distribuer; la presse ne sera pas moins zélée, espérons-nous, à faire connaître à son public la date et les conditions de cet Essai.

Par ordre de la chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

J. PERRAULT, Secrétaire.

ARRIVÉE DU NOVA SCOTIAN.

Désarmement général en Europe.

NOMINATION DU DÉLÉGUÉ SARDE.

Le Nova Scotian, parti de Liverpool le 27, est arrivé à Québec dimanche soir.

Rien d'important n'a transpiré à l'égard de la conférence de Zurich; on ne sait si la Sardaigne y prendra part.

Une dépêche de Berne dit que les représentants des 3 pouvoirs doivent s'assembler à la fin de juillet. On disait vaguement à Paris que Napoléon allait visiter l'Angleterre.

Le Daily News croit que, sans avoir été retranché tout à fait du programme, le projet de Confédération italienne ne sera pas poussé très-vivement par son auteur, ce dont on entendrait parler un peu plus dans quelques jours.

La flotte française a quitté Lissa; on croyait que l'armée d'Italie y fait partir pour France.

Le Comte de Persigny arrivait à Paris de Londres. On disait qu'il avait l'assurance que l'Angleterre donnerait son adhésion à un Congrès, à la condition d'un désarmement général et immédiat.

Le correspondant parisien du Times est informé que le Cabinet anglais a offert d'envoyer un délégué au Congrès pourvu que la France désarme; que l'Empereur le veut à condition que l'Angleterre fasse de même; que celle-ci a consenti à condition d'un désarmement général sur mer et sur terre; que la France va commencer le mouvement et que le Cabinet anglais est très-satisfait de la conduite de l'Empereur.

Le Moniteur, de Paris, du 26, démontre par des chiffres officiels que les dépenses d'armements de l'Angleterre ne doivent nullement être attribuées à la France, mais bien à la crainte futile qui pousse les anglais à fortifier leurs défenses nationales.

Il y a quelque chose comme 200 millions de francs de l'emprunt national français qui ne sont pas encore touchés. Ils sont destinés à la marine.

La Patrie de Paris parlant de l'article ci-dessus du Moniteur dit que la France a tout fait pour apaiser les craintes d'invasion des anglais; si elle ne peut réussir, l'Angleterre reste responsable de choses qui en se prolongeant peuvent devenir sérieuses. Le correspondant parisien du Post dit que l'Empereur et ses ministres regardent comme nécessaire pour la tranquillité de l'Europe l'alliance franco-anglaise.

Le correspondant parisien du Times donne la rumeur que le Comte de Waiowski a préparé un plan de confédération italienne qui sera soumis secrètement au Cabinet impérial. Il donne 6 états; investit le Pape de la présidence honoraire et les Rois de Sardaigne et de Naples de la présidence réelle et alternative. Les votes de la Diète fédérale sont: Parme et Modène 1 chaque; le Pape 2; la Toscane, la Sardaigne et Naples 3.

PARIS.—La rumeur que la France était prête à désarmer est peu fondée; l'armée ne le ferait qu'avec difficulté.

Le plénipotentiaire sarde est nommé: c'est M. des Ambrosi. Il doit visiter Paris avant de se rendre à Zurich.

L'Autriche refuse l'admission du délégué sarde et laisse à la Sardaigne d'accepter ou de rejeter les conclusions du traité.

Le Times répond au Moniteur et trouve son article défectueux sur plusieurs points. Il recommande vivement l'adoption pour la marine des canons Armstrong et dit qu'avant peu la France doit avoir besoin d'un nouvel emprunt.

FRANCE.

On dit que l'Empereur fera son entrée publique à Paris, samedi le 14, à la tête d'une partie de son armée d'Italie. Le 17 il partira avec l'Impératrice pour les Pyrénées.

Le Duc de Malakoff a été fait grand chancelier de la Légion d'honneur.

L'Empereur a donné une pension de 3,000 francs de sa propre bourse à la mère du général Auger, tué en Italie.

200,000 soldats vont être déchargés du service. Le comte Powetals, ambassadeur de la Prusse est arrivé à Paris.

La bourse était assez haute; mais un article du Moniteur sur les armements l'a fait baisser à 1/2.

SARDAIGNE.

Le Nord dit que le premier acte du nouveau ministre sarde sera de mettre fin à la présente dictature: les chambres vont être convoquées et un bill présenté applicable à la Lombardie. La dissolution aura lieu immédiatement pour fusionner les deux chambres nouvelles du Piémont et de la Lombardie. Le roi et les chambres se tiendront alternativement à Turin et à Milan.

ITALIE.

Garibaldi a eu une entrevue confidentielle avec La Marmora à Brescia. Il a exprimé sa confiance dans le roi Victor-Emmanuel. L'armée de Garibaldi est de 12,000 hommes et augmentera tous les jours.

Garibaldi, dit le Times, médite un soulèvement des Alpes aux Apennins, du Nord au Centre de l'Italie.

On dit que le Duc de Modène propose d'armer 4,000 autrichiens pour reconquérir ses états; il est aussi rumeur qu'une division française entrera dans Parme et dans la Toscane capable de sauvegarder l'expression de l'opinion publique.

La municipalité de Florence désire l'annexion de cette ville au Piémont; on demande un prince de la maison de Savoie si l'annexion est impossible.

Le gouvernement de Toscane a envoyé le professeur Mallema en mission spéciale à Turin de Paris. Le gouvernement papal a envoyé une circulaire à ses légats auprès des puissances, se plaignant de ce que le refus de Victor-Emmanuel d'accepter la dictature des légations romaines était complètement illusoire.

La nomination D'Azeglio est une violation flagrante de la neutralité du St. Père. D'autres actes contre l'autorité pontificale sont dénoncés comme une énormité de la part d'un roi catholique qui a été censuré par Napoléon de refuser la dictature qui lui est offerte.

CORRESPONDANCE.

MM. les Rédacteurs,

Comme mon silence sur la conduite actuelle du Courrier de St. Hyacinthe pourrait être mal interprété, je répondrai aujourd'hui aux accusations si étrangement de mauvaise foi que ce journal a portées contre moi.

Je n'userais pas envers son principal collaborateur de la peine du talion, car alors ce serait combattre étant d'avance certain d'être vaincu. Aucun autre, en effet, ne saurait mieux que lui dire ces sortes d'injures, qui ne doivent tout au plus mériter que le plus profond mépris de la part de ceux contre qui elles sont lancées. C'est aussi le seul parti que j'avais résolu de suivre. Il se croit à présent, si supérieur à tous, qu'il ne craint pas de censurer, toujours avec cette verve, qui ne lui est propre, tous ceux qui avaient la manie de ne pas dire ni penser comme lui. Je dis plus; il ne fait même pas difficulté d'attaquer les plus grands hommes, qui aient jamais paru.

Parlons maintenant, dit-il, de M. Hubert Cabana, "Vahléte de la savoir, comme l'appelle si plaisamment M. Beaubien de l'Ordre. Sa longue tirade "en faveur de l'inquisition, entremêlée ça et là de "sorties furibondes, contre la tolérance religieuse, la "liberté de conscience, l'absurdité, l'ignorance et "l'orgueil des libres-penseurs et des prétendus phi- "losophes, tranchant d'un seul coup et d'un ton doctoral les questions les plus ardues, les plus difficiles "en philosophie, formait un amas de mots sonores, "de phrases ronflantes jetés au hasard, sans aucun "soutien de la logique des faits et surtout des objec- "tions victorieuses des ennemis de l'inquisition."

Courrier de St. Hyacinthe, 8 juillet dernier.

Et dans un numéro subséquent, il ajoute: "L'auteur commence à s'appuyer sur Lacor- "daire et Balmès, et de peur de s'égarer, sans "doute, il les copie à peu près mot à mot, ayant le "soin d'y glisser de temps en temps un mot, une "phrase même de son cru; il cite ces deux écri- "vains assez souvent, comme pour sauver les appa- "rences."—Courrier de St. Hyacinthe, 26 juillet dernier.

Si donc il a raison de dire que ma lecture ne fut qu'une longue tirade etc., etc., etc. en faveur de l'inquisition, et ensuite que je me suis tellement appuyé sur Lacordaire et Balmès, que je les ai copiés mot à mot, il s'en suit nécessairement que ces deux célèbres auteurs ne firent, suivant sa profonde opinion, qu'une longue tirade etc., etc., etc. en faveur de l'inquisition. Il attaque donc par conséquent directement ces deux grands écrivains, que je croirai toujours, "ne lui en déplaise," quelque peu supérieur à lui, malgré l'érudition qu'il prétend avoir. C'est beau, n'est-ce pas, bienveillants lecteurs, c'est beau pour un jeune écrivain, qui, lancé dans le domaine du nouveau, sait trouver des problèmes métaphysiques et historiques là, où il dit lui-même dans sa simple naïveté, n'avoir rien compris.

Nous regrettons infiniment de ne l'avoir pas compris dans cette partie remarquable de son discours, mais nous nous consolons en apprenant que "l'auditoire, à peu d'exception près, a partagé notre "malheur, et en pensant que plusieurs des problèmes "métaphysiques et historiques qu'il nous a exposés "sans les résoudre, se trouve dans de Maître et "Balmès."—Courrier de St. Hyacinthe, 8 juillet dernier.

Or, se constituer le juge et l'appréciateur d'une chose, qu'on avoue soi-même ne point comprendre, est-ce là le propre des esprits sages et impartiaux? est-ce là parler et savoir ce qu'on dit? J'en doute et vous aussi lecteurs, vous en doutez. Mais c'est peut-être du neuf, car, vous le savez, il aime beaucoup le nouveau et, il paraît à sa vue bien borné celui qui n'en tient à l'ancien.

L'orateur, (en parlant de M. Leblanc) nous a "dit quelques vérités connues, mais rien de neuf." Courrier de St. Hyacinthe, 8 juillet dernier.

Oh! alors, si c'est là son nouveau! M. Leblanc doit se réjouir beaucoup de n'avoir dit, selon lui, que des vérités connues.

Voici à présent la spirituelle réponse, qu'il fait à M. Royal, lui demandant raison de la critique sévère qu'il fit de ma lecture et de celle de M. Leblanc: "Comme nous ne voulons pas, dit-il, entendre aucune "discussion sur ce sujet, (certes il a grandement "raison de ne le vouloir point, on s'imagine à "peu près pourquoi,) nous nous contenterons de "démontrer pièces en mains, le plagiat manifeste de "M. Cabana. Ce sera la meilleure réponse que "nous pourrions faire à ceux qui nous accusent d'a- "voir été trop sévères dans nos remarques."

C'est-à-dire que, de ce que j'aurais copié Lacordaire et Balmès, chose dont je me réserve, bien entendu, l'explication, il s'en suivrait qu'il aurait été louable d'avoir si injustement critiqué M. Leblanc, qui en cela n'aurait certainement eu rien à faire avec moi. Belle réponse, comme vous voyez et surtout très à propos. Vraiment il y a là de quoi faire pâmer de rire les plus sérieux.

N'est-ce pas drôle en effet de voir cet important appréciateur de choses, que, de son propre aveu, il ne comprend pas, venir poser son jugement et dire, d'abord, que ma lecture ne fut qu'un amas de mots sonores, de phrases ronflantes, jetées au hasard, sans aucun souci de la logique des faits et surtout des ob-

jections victorieuses des ennemis de l'inquisition et, ensuite, donner pour raison de cette conduite à mon égard que je fus seulement le copiste de Lacordaire et Balmès?

N'est-ce pas dire très clairement et de la manière la plus évidente que les écrits de ces deux illustres génies, qui font et feront à jamais l'admiration de toutes les personnes tant soit peu sensées, ne furent sur ce sujet qu'un amas de mots sonores, de etc. etc. Docte rédacteur du Courrier de St. Hyacinthe, encore à peine sorti de l'innocence de l'enfance, il faut de fait tout puiser comme vous l'enseigne, dans sa cervelle, et tout dire de son cru pour en agir ainsi et avancer de telles absurdités.

Ici je m'adresse spécialement aux personnes bien pensantes, et je leur demande si elles croient que le Courrier de St. Hyacinthe soit de bonne foi lorsqu'après avoir retranché une grande partie de ma lecture, il vient avec des bouts de phrases, ou quelques ressemblances de phrases, me traiter de plagiaire?

Pouvait-on raisonnablement espérer qu'un jeune homme, encore au début de sa carrière, pût traiter une question d'une aussi haute importance, n'ayant que lui-même pour guide? tandis que les plus grands génies lui ont consacré leurs veilles et leurs travaux. Très certainement que non, du moins, ce n'est point là ma prétention, et serait, il me semble, bien présomptueux celui qui s'en croirait capable. Aussi n'y a-t-il que le Courrier de St. Hyacinthe qui soit animé d'un esprit assez bas pour m'en faire des reproches; surtout lorsque j'eus le soin d'avertir au commencement que je ne dirais rien, qui ne fût appuyé sur le témoignage des deux auteurs en question.

En faisant cette lecture, Messieurs, mon intention n'était pas de faire preuve de capacité, non loin de là; un autre but, que j'ose croire plus louable, m'animait: c'était de défendre une institution, qui me paraissait bonne et avantageuse. Et pour cela, je n'ai pas honte de le dire, je crus devoir consulter des auteurs, que je savais n'être pas capables de me tromper, chose, dont je resterais toujours convaincu, tant qu'on ne m'aura pas prouvé le contraire. Oui, je mets au défi le Courrier de St. Hyacinthe de venir me démontrer quels sont les problèmes métaphysiques et historiques, que j'ai avancés et que je n'ai pas résolus. Libre à chacun d'avoir son opinion et ce ne sera jamais en exerçant sur moi sa petite malice qu'il m'empêchera de l'exprimer. Qu'il utilise, s'il veut, son propre fonds; peut-être qu'avant longtemps, aura-t-il l'occasion de nous annoncer encore une fois l'immaculée conception de la MÈRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE! C'est sans doute, comme il l'entend, une vérité nouvelle que celle là. Qu'il fusse, comme par le passé, son glorieux rôle de Zoïle. Pour moi, désormais, je lui laisse le champ libre.

J'ai l'honneur de me souscrire, Messieurs, Votre très-humble et obéissant serviteur, HUBERT CABANA, Etudiant en droit à St. Hyacinthe.

Agriculture.

Le blé d'automne dans plusieurs parties du nord du District de Montréal fait l'admiration de tous ceux qui le voient. Dans les comtés de l'Assomption, de Laval, Terrebonne et des Deux Montagnes, beaucoup de cultivateurs n'ont qu'à se louer d'avoir fait l'expérience du blé d'automne. Semé à la fin d'août ou au commencement de Septembre, l'herbe qu'il pousse fait une excellente nourriture pour les bêtes à cornes que l'on y fait paquer aussitôt qu'on le juge convenable. Ces animaux le broient au raz de terre.

Le printemps suivant, le blé d'automne repousse et produit une tige pleine de force et assez dure pour résister aux maladies particulières à ce grain, aussi bien qu'à la mouche.

Nous ne pouvons donc que proposer à nos cultivateurs canadiens l'exemple des habitants des trois comtes que nous avons nommés plus haut. L'exemple doit les entraîner, beaucoup plus que les paroles.

Ordination.

A St. Mathias, dimanche 7 courant, S. G. Mgr. de St. Hyacinthe a ordonné prêtre M. E. Springer, protestant converti, baptisé dans cette même église de St. M. il y a 13 ans, en 1846. Messieurs S. L'apier et N. Domingue de St. Mathias; M. M. Pigeon, de Belœil, et M. McAuley ont reçu le sous-diaconat.

Excursion à Chambly par le "Fashion."

Vendredi après-midi, le ciel qui s'est couvert subitement de gros nuages, le mauvais temps qui menaçait vers 3 à 4 heures a empêché les excursionnistes de partir pour St. Hilaire, ainsi qu'il avait été annoncé.

Néanmoins, nous sommes heureux de dire que le voyage de plaisir va se reprendre aujourd'hui (mardi) après-midi à 4 heures. Les musiciens italiens ont été retenus. Cette fois, afin de rendre plus attrayante et plus complète cette excursion, le vapeur se rendra directement à Chambly. Il s'y arrêtera pendant une heure afin de donner le temps aux touristes de voir Chambly, son vieux fort à son beau site; puis, il reviendra à St. Hilaire, afin que l'après-midi puisse être consacrée à l'excursion sur la montagne.

Le soir, les promeneurs redescendront prendre un convoi du Grand Tronc qui les ramènera à Montréal.

Voilà, certes, un magnifique programme d'excursion pour les hommes d'affaires qui ne peuvent disposer que de peu de temps, et pour les parents qui désirent procurer un excellent jour de vacances à leurs enfants.

Le prix n'est toujours que de huit chelins et dix-huit sous—\$1.75.

Nouvelles et Faits Divers.

Nous prions les abonnés qui ne garderaient pas la liasse du journal l'Ordre de vouloir bien nous adresser les Nos. suivants: 9, 14, 29, 39, 45, 61 et 63.

Il paraît que l'accident des 3 vaches broyées sous un convoi du chemin de fer de Lachine n'est qu'un canard de mauvais goût.

Nous pouvons recommander aux familles catholiques et protestantes l'achat du livre de M. Louis Veauil...

Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

—Mardi, le 2 août, le Comité d'exposition provinciale de Kingston a donné un grand dîner à l'hon. J. A. MacDonald...

COMPAGNIES D'ASSURANCES Contre le Feu et sur la Marine.

PARK, DE NEW-YORK. PHOENIX, DE BROOKLYN. KINGS COUNTY, DE BROOKLYN. CITY, DE HARTFORD, CONN.

Capital Payé et Surplus, - \$1,126,000.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, "British Commercial," DE LONDRES ET AMERIQUE, Etablie en 1820.

Capital, \$3,000,000 BUREAU PRINCIPAL, Agence à Montréal, No. 19, Rue St. François-Xavier.

Capital, \$3,000,000 BUREAU PRINCIPAL, Agence à Montréal, No. 19, Rue St. François-Xavier.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "QUEEN," Bureau Principal, à la Bourse, Liverpool.

BUREAU A MONTREAL, Bâtisses Union, Rue St. Frs-Xavier.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT, Le Parfait Musicien

GRAMMAIRE MUSICALE, AVEC SOLFÈGE, RÉDIGÉ, d'après un plan qui réunit l'exposé des règles à leur application immédiate...

PAR GUSTAVE SMITH, ORGANISTE, Professeur de Piano et de Chant au Pensionnat du Sacré-Cœur...

COMPAGNIE D'ASSURANCE "QUEEN," Bureau Principal, à la Bourse, Liverpool.

BUREAU A MONTREAL, Bâtisses Union, Rue St. Frs-Xavier.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

Directeurs: Hon. John Young, David Torrance, Henry Thomas, Ecr. Thomas Kay, Ecr.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU, "COMMONWEALTH," Bureau: Wall Street, 6, New-York.

ASSURANCE "MERCANTILE," CONTRE LE FEU, Bureau: Wall Street, 65, New-York.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HONOVER," Bureau: Wall Street, 43, New-York.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "HOPE," Bureau: Wall Street, 33, New-York.

RECOMMANDATIONS POUR LES COMPAGNIES "Mercantile" et "Commonwealth."

POUR LA SOCIÉTÉ MERCANTILE ET HOPE, Wm. Workman, Esq., Edwin Atwater, Ecr., N. S. Whitney, Ecr., Henry Lyman, Esq., D. P. Jones, Ecr., Ira Gould, Ecr.

A DES PRIX CONSIDÉRABLEMENT RÉDUITS, AUSTIN CUVILLIER, Agent, 38, Rue St. Pierre, Montréal.

ASSOCIATION D'ASSURANCE "UNITY," CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, d'Angleterre.

Directeur dans l'Amérique B. du N. W. P. Reynolds, Ecr. Assistant-Agent, C. A. Brault, Ecr., Notaire.

AVIS, L'association d'Assurance "UNITY" donne avis que C. A. BRAULT, Ecr., Notaire, a été nommé Assistant-Agent dans le Bas-Canada pour la dite Association.

Remerciements, JE crois devoir reconnaître publiquement la promptitude avec laquelle la Compagnie d'Assurance Anglaise "Unity" dont M. W. P. Reynolds est directeur...

Dr. LAROCQUE, No. 14, PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, Rue St. Laurent, MONTREAL.

CELEBRE EAU MINERALE DE PLANTACENET, COIN de la PLACE D'ARMES et de la PETITE RUE ST. JACQUES.

Dr. G. PROVOST, No. 85, GRANDE RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Académie de Mr. Godfrey, RÉ-OUVERT, Lundi, le 1er Aout, No. 85, GRANDE RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

F. J. D. RICARD, AVOCAT, Bureau: No. 21, Rue St. Vincent, MONTREAL.

LE NOUVEAU MAGASIN, 292, Rue Notre-Dame.

DÉPARTEMENTS ET PRIX, BONNE Pantalons de Tweed, 84. 9d. à 16s. 3d.

LES Progrès rapides qu'a déjà fait ce nouveau magasin sont dus à la bonne direction ou à BAS PRIX FAITS.

AVIS, LES Soussignés donnent avis à leurs PRATIQUES et amis qu'ils ont ouvert un Bureau au No. 61 Rue des Commissaires, vis-à-vis le Bassin des Vapeurs de Québec.

W. & J. MUIR, Marchands Tailleurs, 35, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

MONTREAL ET CHAMBLÉ, 1859, Le Vapeur "Fashion," CAPT. F. LAMOUREUX.

AVIS AU COMMERCE, MR. A. ALLOUARD, Commissionnaire en Marchandises, 3, RUE PAVÉE ST. ANDRÉ, A PARIS.

CORRESPONDANS: A Montréal, Canada, Québec, Mexico, Vera Cruz, Nouvelle-Orléans.

RYAN & VALLIERES DE ST. REAL, AVOCATS, Côte de la Place d'Armes, Près la Rue Craig, Montréal.

MADAME VALE, MODISTE, De la Rue Regent, Londres.

SALONS DE MODES, AU No. 262, Rue Notre-Dame, Où elle sera bien aise de fournir aux Dames, qui voudront la favoriser de leur patronage...

Le Jardin Botanique et Zoologique de Guibault, EST maintenant OUVERT au PUBLIC pour la saison.

GARAU & RIVARD, AVOCATS, No. 25, Rue St. Vincent.

ANNONCES NOUVELLES, PAUL DENIS, AVOCAT, Rue St. Vincent, -Bâtisses Serrano.

GUILBAULT & JANOTTE, RELIEURS, Coin des Rues St-Vincent et St-Amable, MM. J. B. ROLLAND & FILS, MONTREAL.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Toronto, 30 Juillet 1859. LES TERRES situées dans le Township de O'wood, Comté de Pontiac, seront offertes en Vente...

F. J. D. RICARD, AVOCAT, Bureau: No. 21, Rue St. Vincent, MONTREAL.

GARAU & RIVARD, AVOCATS, No. 25, Rue St. Vincent.

